

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale
tenue le lundi 14 novembre 2011, à 11 h 45 au Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Cette assemblée est une reprise de celle qui n'a pu être tenue, une semaine auparavant, faute de quorum. Selon l'article 16.2 des Statuts du SPUL, le quorum d'une assemblée générale reprise est établi sur la base du nombre de membres présents. À midi, le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition KASZAP – L. BRISSON

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2010;
4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2010;
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 21 février 2011;
6. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 21 février 2011;
7. Rapport annuel du Comité exécutif – Approbation;
8. Perspectives pour l'année 2011-2012 - Information;
9. États financiers :
 - ◆ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL – Réception;
 - ◆ États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 – Adoption;
 - ◆ États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 – Adoption;
10. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012 – Réception;
11. Élections
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée);
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée);

- ◆ Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL (3 postes de membre - vote à main levée);
- 12. Information du président et questions des membres;
- 13. Divers;
- 14. Levée de l'assemblée.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent. Aucune modification n'est proposée.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2010

Proposition KASZAP – RIGAUX-BRICMONT

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du vendredi 12 novembre 2010.

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 12 novembre 2010

Le président du SPUL, Yves LACOUTURE, fait part à l'assemblée des suites au procès-verbal :

Il mentionne que des améliorations ont été apportées au site Internet du SPUL ainsi qu'aux communications, ce qui nous amènent à offrir des meilleurs services directs aux membres du SPUL. Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs a également poursuivi son travail pour améliorer les services aux nouveaux collègues et travaille présentement à un programme de parrainage qui devrait être mis en place en 2012. Les personnes élues lors de l'Assemblée générale du 12 novembre 2010 sont entrées en fonction et ont commencé à remplir leur mandat.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 21 février 2011

Proposition KASZAP – PÂQUET

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion spéciale du lundi 21 février 2011.

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

6. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 21 février 2011

Le président du SPUL, Yves LACOUTURE, fait part à l'assemblée des suites au procès-verbal :

Lors du référendum en février dernier, les membres du SPUL se sont prononcés à 84 % en faveur de l'affiliation à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU. L'adhésion du SPUL à l'ACPPU a eu lieu en mai 2011 et pour ce qui est de la Caisse de défense de l'ACPPU, elle a eu lieu en septembre dernier. Marcel R. BOULAY a été élu trésorier de la Caisse de défense de l'ACPPU. Le SPUL utilise leurs services de manière régulière et intensive.

7. Rapport annuel du Comité exécutif : Approbation

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite le président du SPUL, Yves LACOUTURE, à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité

Yves LACOUTURE mentionne que le Comité exécutif a tenu 36 réunions régulières et une réunion spéciale durant l'année 2010-2011. Il parle également des *SPULTINs* et SPUL-liens qui ont été produits durant la dernière année. Il tient à remercier tous les professeurs et professeures impliqués dans les différents comités du SPUL pour leur travail remarquable.

Un membre demande quels ont été les faits saillants durant la dernière année. Le président du SPUL mentionne qu'il y a eu le retour à l'ACPPU et à la Caisse de défense de l'ACPPU.

8. Perspectives pour l'année 2011-2012 – Information

Yves LACOUTURE indique que le SPUL est à préparer les négociations de notre prochaine convention collective qui sera échuë au 31 mai 2012. La semaine dernière il y a eu deux rencontres *Tournée du campus* afin que les professeures et professeurs puissent échanger sur divers aspects de leurs conditions de travail et faire connaître leurs préoccupations. Des séances plénières auront également lieu lors du Conseil syndical du mois de novembre et du mois de décembre prochain, en vue de la préparation de la prochaine négociation.

Il mentionne que le SPUL reçoit beaucoup de support de la part de l'ACPPU, entre autres, pour le traitement des plaintes de harcèlement et pour la préparation de notre négociation.

Yves LACOUTURE indique que la position du SPUL concernant la gouvernance sera rendue publique cette semaine sur le site Internet du SPUL. Il invite les professeures et professeurs à faire également connaître leur position sur le sujet.

Un membre demande quelles leçons nous devons tirer de la crise de 2008 concernant le Régime de retraite. Yves LACOUTURE indique que des mesures de diversification et de protection ont été prises. Un autre membre mentionne que l'Université Laval a tendance à pelleter dans les facultés et les départements cette partie à payer, en demandant des coupures en terme de non-engagement de chargées et chargés de cours et en alourdissant la tâche des professeures et professeurs.

Marcel R. BOULAY mentionne que nous retrouvons 4 ou 5 régimes de retraite à l'Université Laval, entre autres, l'APAPUL dont l'Université avait une clause « banquier » qui faisait que l'Université payait et après elle se faisait rembourser. En vertu de la présente convention collective, le plancher d'emploi augmentera environ à 1 230 professeures et professeurs au 1^{er} mars 2012.

9. États financiers

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL - Réception

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le trésorier, Marcel R. BOULAY, présente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, invite les membres à intervenir et à soumettre leur question.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 : Adoption

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers du SPUL 2010-2011 du SPUL.

À l'invitation du président de l'assemblée, Marcel R. BOULAY, trésorier du SPUL, présente les principaux aspects des états financiers du SPUL pour l'année 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 : Adoption

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers du CGAC 2010-2011.

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers du CGAC pour l'année 2010-2011.

Yves LACOUTURE profite de l'occasion pour souligner le travail remarquable des membres du CGAC, Marc DESGAGNÉ, Claude BAZIN et Ghislain LÉVEILLÉ.

Adoptée à l'unanimité

10. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012 - Réception

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012.

Le trésorier présente les faits saillants des prévisions budgétaires 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité

11. Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale

(vote à main levée)

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, ouvre une période de mise en candidature.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Marcel AUBERT (Faculté de théologie et sc. religieuses) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2012-2013.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président de l'assemblée invite les membres présents à voter.

Marcel AUBERT est élu à l'unanimité

Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale

(vote à main levée)

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, cède la présidence de l'assemblée à Margot KASZAP. Cette dernière ouvre la période de mise en candidature.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Michel FRENETTE (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2012-2013.

Aucune autre candidature n'est proposée.

La secrétaire du SPUL invite les membres présents à voter.

Michel FRENETTE est élu à l'unanimité

Margot KASZAP rend la présidence de l'assemblée au président de l'assemblée, Michel FRENETTE.

Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
(3 postes de membre – vote à main levée)

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **premier poste**.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise OUELLET (Sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président de l'assemblée invite les membres présents à voter.

Denise OUELLET est élue à l'unanimité

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **deuxième poste**.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Louise MATHIEU (Faculté de musique) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président de l'assemblée invite les membres présents à voter.

Louise MATHIEU est élue à l'unanimité

Le président de l'assemblée, Michel FRENETTE, procède à l'appel de candidatures pour le **troisième poste**.

Le Comité exécutif propose :

La candidature d'Anne CHARTIER (Systèmes d'information organisationnels) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président de l'assemblée invite les membres présents à voter.

Anne CHARTIER est élue à l'unanimité

12. Informations du président du SPUL et questions des membres

Yves LACOUTURE informe les membres de l'assemblée que lors du Conseil syndical du vendredi 21 octobre 2011, le Comité de négociation de la convention collective 2012-20XX a été créé et celui-ci est composé de John G. KINGMA, Louise BRISSON et Marcel R. BOULAY, porte-parole. Le président rappelle que l'implication des membres du SPUL est nécessaire pour la préparation de la négociation.

13. Divers

Aucun point en Divers.

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de RIGAUX-BRICMONT - OUELLET

L'assemblée est levée à 13 h 5.

Margot KASZAP, Ph.D.
Secrétaire du SPUL

Lu et approuvé par :
Michel FRENETTE
Président suppléant des assemblées

Le 26 octobre 2012